



Transfèrement effectif en Corse de Charles Santoni, condamné pour meurtre

Publié le 17.03.2011, 20h16

Charles Santoni, condamné pour le meurtre d'un policier du Raid et transféré jeudi à la prison de Borgo, est le premier prisonnier corse autorisé à purger sa peine dans l'île, conformément à ce qu'avait annoncé le ministre de la Justice, a-t-on appris auprès de son avocat.

Le 2 mars, à l'issue d'une réunion à la Chancellerie avec des élus corses qui était consacrée au rapprochement dans l'île des prisonniers insulaires incarcérés sur le continent, le ministre avait annoncé six transfèrements de détenus corses dans les prochains mois.

Charles Santoni, condamné pour le meurtre d'un policier du Raid et libérable en 2019, est le premier d'entre eux, a indiqué Me Emmanuel Mercinier.

Il "est arrivé aujourd'hui 17 mars 2011 au centre pénitentiaire de Borgo en exécution d'une décision annoncée par la Chancellerie (...). Il s'agit du premier prisonnier politique corse que l'État français accepte de voir exécuter une peine en Corse", a affirmé dans un communiqué Me Mercinier.

"On se gardera bien de comprendre le transfèrement de Charles Santoni comme une mesure de mansuétude dont il faudrait être reconnaissant : en réalité, il est uniquement mis un terme à un comportement illégal que l'État français fait subir à Charles Santoni et à ses proches depuis quinze ans", précise l'avocat.

"Dès lors, force est d'attirer l'attention sur les nombreux prisonniers politiques corses à l'encontre desquels l'Etat français poursuit ce comportement illégal", a-t-il ajouté.

Trois autres détenus, condamnés dans le cadre de l'assassinat du préfet Erignac, seront transférés "après la fin du procès en appel d'Yvan Colonna" (prévu de début mai à fin juin) : Marcel Istria et Martin Ottaviani, libérables en 2014, ainsi que Didier Maranelli, libérable en 2018, avait précisé début mars la Chancellerie.

M. Santoni avait été condamné le 25 novembre 1999 par la cour d'assises spéciale de Paris à 28 ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un policier du Raid et deux tentatives de meurtre de policiers du Raid, le 16 avril 1996 à Ajaccio.

AFP